

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

----

OBJET : Cession à titre gratuit de biens mobiliers au Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa

P.J. : - 1 projet de délibération  
- 1 état des biens transférés

Autorisée par arrêté du Haut-commissaire n° 2006/690-DIRAG/SAJ du 3 juillet 2006, la création du Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa (SIGN) a été adoptée par délibération du conseil municipal n° 2006/635 du 18 mai 2006, afin de constituer un territoire de solidarité, de rééquilibrage économique, social et culturel et de promouvoir l'Intercommunalité entre les quatre communes de Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Païta.

Suite à sa création, les moyens jusqu'alors affectés à la Mission Intercommunale ont été transférés au SIGN.

Après inventaire, il convient de procéder au transfert à titre gracieux des biens appartenant à la Ville de Nouméa et précédemment affectés à la Mission Intercommunale au SIGN, essentiellement du mobilier et du matériel informatique dont la valeur comptable nette est de 536.250 F/CFP.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser la cession à titre gratuit desdits biens mobiliers au Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa et d'habiliter le Maire à signer l'acte à intervenir.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 15 juillet 2008

Le Maire

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil huit, le mardi 12 août à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean LEQUES, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

	MM.	Jean LEQUES Gaël YANNO	Mme	Mireille LEVY
	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU	Mme	Eliette COGNARD
	MM.	Michel VITTORI Jean-Claude BRIAULT	M.	Steeve NEWLAND
	Mme	Maryse FRARIN LA MICHELLAZ	Mme	Maryse BRIATTE
	Mme	Francine BEYNEY	Mme	Maraéa NEA
	Mme	Dominique KORFANTY	M.	Mikaélé SEA
DATE DE CONVOCAION	MM.	Jean-Claude DOUDOUTE	Mme	Tiaré LE GOFF
05.08.2008		Gérard VIGNES	M.	Bill YAMAMOTO
	Mme	Christiane TERRIER	Mme	Sonia LAGARDE
	M.	Charles ERIC	M.	Christophe CHEVILLON
	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI	Mme	Jacqueline BERNUT
DATE D'AFFICHAGE	Mme	Virginie RUFFENACH	M.	Frédéric DE GRESLAN
06.08.2008	MM.	Laurent CASSIER Luc DEVILLERS	Mme	Kareen CORNAILLE
	Mme	Christine POELLABAUER	MM.	Jean VANMAI Jean-Pierre DELRIEU
	MM.	Jean-Robert MONNIER Kanyan Marc CASE	Mme	Michèle LEURS
	Mlle	Sabrina KUMAR	M.	Atolomako Marco PULUIUEVA
	M.	Jean WASMAN	Mme	Nicole FURIC
	Mme	Pascale CERTA	Mme	Pascale DALY
	Mme	Marguerite KATEA	M.	Michel CROMBEZ
			Mme	Gloria OUTU
			M.	David TEVAN
			Mme	Lola LOMONT

formant la majorité des membres en exercice.

### ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme	Malia MAUGATEAU	Mme	Bernadette BRIZARD-DUMERY
		M.	Philippe CASSIER	M.	Eric ESCHEMBRENNER
		Mme	Sylvie GRANDJEAN	Mme	Marie-Laure LAFLEUR
Nombre de présents	: 46	M.	Karl-Stephan VIANNENC		
Nombre de votants (4 procurations)	: 50				

Mademoiselle Sabrina KUMAR a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2008/977  
autorisant la cession à titre gratuit de biens mobiliers au Syndicat Intercommunal  
du Grand Nouméa

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 12 AOUT  
2008

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2006/635 du 18 mai 2006 portant création du Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2007/1465 du 20 décembre 2007 relative au Budget Primitif 2008 de la Ville,

VU l'arrêté du Haut-commissariat n° 2006/690-DIRAG/SAJ du 3 juillet 2006 autorisant la création du Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa,

VU l'inventaire des biens à céder,

VU la note explicative de synthèse n° 2008/86 du 15 juillet 2008,

La Commission de l'Administration Générale entendue en séance du 23 juillet  
2008,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Est autorisée la cession à titre gratuit des biens mobiliers de la Ville de Nouméa affectés à la Mission Intercommunale, dont la liste est jointe à la présente, au profit du Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa, d'une valeur nette comptable de 536 250 F/CFP.

ARTICLE 2 /

Le Maire est autorisé à signer l'acte à intervenir dans lequel sera définie la description des biens mobiliers cédés.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de trois mois à compter de sa publication et de sa notification.

ARTICLE 4 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud, publiée par voie d'affichage et notifiée au Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa (SIGN).

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 12 AOUT 2008

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE

Le Maire,

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
S.F. (dont T.P.S.)	-	2
S.I.G.N.	-	1
AFFICHAGE	-	1

**ETAT DES BIENS CEDES PAR LA VILLE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GRAND NOUMEA**

<b>N° MDT</b>	<b>DATE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>CPTÉ</b>	<b>FOURNISSEUR</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>VALEUR RESIDUELLE</b>
546	09/02/2005	15 700	2188	BUI DUYET	Téléphone portable Alcatel	-
620	16/02/2005	1 129 469	2184	DGS PACIFIQUE	Table de réunion + 16 chaises vertes	80 100
1366	09/03/2005	107 700	2183	SHARP CENTER	Fax Sagem Phonefax 33 S	-
2613	15/04/2005	386 550	2135	CEGELEC	Standard téléphonique + 5 téléphones	386 550
9216	21/10/2005	246 276	2184	DGS PACIFIQUE	Divers mobilier de bureau	-
42	20/01/2005	52 360	2135	BUROPAC	Onduleur smart 117	-
71	20/01/2005	217 572	2183	MICRO MEDIA	Portable TOSHIBA MI 1080	-
74	20/01/2005	48 000	2183	OFFICE PLUS	Imprimante KM FS-1010 IM 654	-
260	27/01/2005	151 800	2183	ESPACE BUREAUTIQUE	Boitier PC Shuttle MI 1082 + ECR 1065	-
521	09/02/2005	174 000	2183	SHARP CENTER	Copieur Sharp AR-MI150	69 600
3081	26/04/2005	80 000	2183	MICRO MEDIA	Imprimante HP 2550 Laserjet IM 685	-
					TOTAL :	536 250